

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 novembre 2008  
(convocation du 17 novembre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROU Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMaison Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. LABARDIN Michel à cpter de 15 h 00  
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier à cpter de 15 h 00  
M. BRON Jean-Charles à Mme WALRYCK Anne à cpter de 15 h 00  
M. LABISTE Bernard à M. LAMaison Serge à cpter de 15 h 00  
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude à cpter de 15 h 15  
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre  
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe  
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel  
M. BOUSQUET Ludovic à M. BONNIN Jean Jacques à cpter de 13 h 20  
Mme BREZILLON Anne à Mme PARCELIER Anne à cpter de 14 h 30  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. MOGA Alain  
Mme COLLET Brigitte à M. GAÜZERE Jean Marc à cpter de 13 h 20  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. DAVID Yohan à M CAZENAVE Charles à cpter de 14 h 00  
Mme DELATTRE Nathalie à M. LOTHaire Pierre à cpter de 12 h 50  
M. DELAUX Stéphan à M. BRUGERE Nicolas à cpter 14 h 30  
M. DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie Françoise à cpter de 12 h 30

Mme DUBOURG LAVROFF Sonia à M. BRON Jean Charles à cpter de 14 h 30 puis à Mme BONNEFOY Christine à partir de 15 h 00  
M. DUCASSOU Dominique à Mme DUBOURG LAVROFF jusqu'à 14 h 30 puis à Mme PIAZZA Arielle à cpter de 14 h 30  
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patick à cpter de 13 h 20  
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à cpter de 11 h 45  
M. MILLET Thierry à M. SOLARI Joël à partir de 14 h 30  
M. PALAU Jean-Charles à M. DUCHENE Michel  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à cpter de 12 h 30  
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain à cpter de 11 h 20 puis à M. GAÜTE Jean Michel à cpter de 15 h 00  
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à cpter de 13 h 30  
Mme TOUTON Elisabeth à DAVID Jean Louis à cpter de 12 h 30

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - Direction des Moyens Généraux - Fournitures de pièces détachées, réparation de matériels et prestations courantes diverses (8 lots) - Autorisation**

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'entretien du matériel roulant de la Communauté Urbaine de Bordeaux et afin de répondre aux besoins en fournitures et prestations annexes des services communautaires, il est nécessaire de procéder au lancement d'un appel d'offres ouvert européen, sous forme d'un marché allotii, en application des articles 10, 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des marchés publics.

Cet appel d'offres sera divisé en 8 lots et les prestations feront l'objet de marchés séparés à bons de commande avec un minimum et un maximum annuels, passés en application des dispositions de l'article 77 du Code des marchés publics.

Les marchés seront conclus pour une durée initiale de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009. Ils pourront être reconduits, par périodes annuelles successives, dans la limite de 3 reconductions.

L'analyse des besoins a permis de définir les lots et les montants suivants :

Lot	Désignation	Montant en euros (H.T.)	
		Minimum annuel	Maximum annuel
1	Fournitures de batteries de démarrage pour véhicules de tous types et de toutes marques	15.000 €	60.000 €
2	Fourniture de pièces détachées diverses pour véhicules légers et utilitaires de tous types et de toutes marques	20.000 €	80.000 €
3	Fourniture de pièces détachées et accessoires pour cycles et motocycles de tous types et de toutes marques et Réparation	7.000 €	28.000 €

Lot	Désignation	Montant en euros (H.T.)	
		Minimum annuel	Maximum annuel
4	Réparation et fourniture de pièces détachées et accessoires pour radiateurs de refroidissement automobiles	5.000 €	20.000 €
5	Fourniture de produits sidérurgiques, acier de blindage et prestation sur mesure	60.000 €	240.000 €
6	Prestation de carrosserie et peinture de véhicules légers, de poids-lourds, d'engins et de matériels divers	1.000	80.000 €
7	Remorquage et évacuation des véhicules communautaires	5.000	60.000 €
8	Location courte et moyenne durées de véhicules particuliers (VP) et de véhicules utilitaires légers (VUL)	5.000 €	20.000 €
<b>MONTANT TOTAL</b>		<b>118.000 €</b>	<b>588.000 €</b>

Ces montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

L'opération, pour la durée initiale des marchés et leurs périodes de reconduction, est estimée à 2.352.000 € H.T. maximum. Compte tenu de cette estimation, l'appel d'offres sera de portée européenne.

La dépense prévue à cet effet s'inscrira au budget principal, en section de fonctionnement, notamment sur les imputations suivantes :

- Chapitre: 011, Article: 60632, Fonction: 0203, CRB: AA10 ;
- Chapitre: 011, Article: 6135, Fonction: 0203, CRB: AA10 ;
- Chapitre: 011, Article: 61551, Fonction: 0203, CRB: AA10 ;
- Chapitre: 011, Article: 6156, Fonction: 0203, CRB: AA10 ;
- Chapitre: 011, Article: 6241, Fonction: 0203, CRB: AA10 ;

En application des articles L2121-12 et L2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les documents de la consultation sont consultables par les conseillers communautaires à la Direction Centrale des Achats et Marchés (13<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel communautaire).

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir entériner les documents de la consultation et autoriser Monsieur Le Président :

- à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres européen en application des articles 10, 33 alinéa 3, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics ;
- à signer le (ou les) marché(s) à intervenir avec le (ou les) prestataire(s) qui aura (auront) émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à cet appel d'offres ;
- à procéder en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à la recherche de prestataire(s), soit par la voie d'un nouvel appel d'offres sur la base de documents de la consultation adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par la voie d'un marché négocié, soit pour certains lots par la voie d'un marché sur procédure adaptée dans les conditions prévues par le III de l'article 27 ;
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2008,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
10 DÉCEMBRE 2008

PUBLIÉ LE : 10 DÉCEMBRE 2008

M. MICHÈLE ISTE